



Grain d'Selle 52

Projet de création d'une Vélo-Ecole

2026 - 2028

Conception et direction : Gilles RICHALET

Dossier de présentation du projet

Mars 2026

Grain d'selle 52

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et son décret d'application du 16 août 1901
Création en sous-préfecture de Saint-Dizier le 18 juillet 2025

Courriel : grainselle52@gmail.com

Contact : Gilles Richalet, chargé de projet.

Portable : 06 87 37 21 30

Association Loi 1901

6, rue Sainte-Libaire 52290 Sainte-Livière Tel : 06 87 37 21 30

SIRET : 989 886 205 00016 APE : 9312Z

I- Genèse de l'association

L'association « Grain D'Selle 52 » a été créée en juillet 2025 et est basée sur le territoire de l'agglomération « Grand Saint-Dizier Der et Vallée », plus précisément à Sainte-Livière, à proximité du lac du Der.

Elle émane de l'envie de son initiateur, Gilles Richalet, de promouvoir la pratique du cyclisme sous toutes ses formes et de développer l'usage du vélo comme outil de déplacement au quotidien.

Ses premières activités ont été consacrées à mettre en place, en partenariat avec le Comité Départemental de Cyclisme de la Haute-Marne, une offre de stages de « Savoir-rouler à Vélo » en direction des écoles et des centres de loisirs du territoire du nord de la Haute-Marne. Ce projet a permis de former près de 200 enfants entre septembre et décembre 2025. Il a été mené en partenariat avec la DASEN, le SDEJ, la Communauté d'Agglomération du Grand Saint-Dizier, l'Agence Nationale du Sport et l'UGSEL Grand-Est.

II- Le projet “Grain D'Selle”

1) L'objectif

L'association se donne pour mission essentielle de proposer un ensemble complet d'activités et de services favorisant et facilitant l'usage du vélo comme outil de déplacement, aussi bien au quotidien que dans le cadre d'activités sportives, de loisirs et de remise en forme. Cette mission va de l'initiation des plus jeunes, jusqu'à la pratique spécifique des seniors, en passant par des stages thématiques : remise en selle pour adultes, coaching velo-santé, balades thématiques...

Elle a vocation à évoluer vers une offre complémentaire dédiée aux entreprises et collectivités, en direction de salariés souhaitant être accompagnés vers une mobilité douce au quotidien (dispositif “Pro-Vélo”).

A terme, le dispositif intègrera un service de révision, d'autoréparation et de mise à disposition de vélos et d'équipements.

2) Les activités

- Savoir-Rouler à Vélo : interventions encadrées par des professionnels et intervenants agréés, dans les écoles et centres de loisirs, tout au long de l'année. Cycles de 12 à 14 heures, avec réalisation du Bloc 3 et remise des attestations de Savoir-Rouler.
- Stages enfants : ateliers multi-thématiques (vélo et théâtre), sur une semaine de vacances scolaires. Groupes de 8 à 10 enfants. A partir de 6 ans.
- Ateliers hebdomadaires : le Club “Watt Elle'S”, école de vélo 100% féminine (tous âges), le mercredi après-midi et le club “Rock And Roule”, initiation VTT (enfants de 8 à 12 ans) le samedi après-midi.

Que Proposons-Nous ?

I- Le “Savoir-Rouler A Vélo”

1) – Le dispositif national

Le « Savoir Rouler à Vélo » (SRAV) est un dispositif gouvernemental lancé en 2018 sous l'impulsion de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) consistant à former à la circulation à vélo des enfants au sein des écoles. Cette mesure vise à la généralisation de l'apprentissage de la pratique du vélo en autonomie pour l'ensemble des enfants avant l'entrée au collège, et concerne en priorité les élèves de CM1 et CM2.

Le programme du SRAV est conçu et mené en lien avec les services de l'Education Nationale. Il s'apparente à un « quasi savoir fondamental » (proche du « Savoir Nager »). L'apprentissage se déroule selon un cycle de 10 à 12 heures, découpé en trois blocs :

Bloc 1 : savoir pédaler : ce premier bloc concerne la maîtrise des fondamentaux du vélo. Il s'agit d'acquérir un bon équilibre et d'apprendre à conduire et piloter son vélo correctement : pédaler, tourner, freiner.

Bloc 2 : savoir circuler : ce deuxième temps d'apprentissage permet de découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé. Il s'agit de savoir rouler en groupe, communiquer pour informer les autres d'une volonté et changer de direction et découvrir les panneaux du code de la route.

Bloc 3 : savoir rouler à vélo- circuler en situation réelle. Il s'agit d'apprendre à rouler en autonomie sur la voie publique et à s'appropriier les différents espaces de pratique.

2) – La proposition “Grain D'Selle 52”

L'association souhaite s'emparer de cette initiative en proposant aux structures impliquées dans la pratique cycliste de se l'approprier, pour en faire d'abord un outil de popularisation du vélo, et favoriser ainsi cet outil essentiel de mobilité douce. Il se donne également pour ambition de permettre aux territoires ruraux de rattraper leur retard dans le nombre d'attestation SRAV délivrées au cours des dernières années.

L'objectif est par ailleurs de mettre en valeur et de favoriser l'appropriation des espaces de circulation à vélo mis en place par les collectivités, avec au cœur des préoccupations la sécurité et le partage de l'espace.

Les ateliers SRAV sont proposés « clé en main » aux écoles, et incluent la fourniture de matériel pédagogique (plots, signalétique routière) et de pratique (vélos, casques, gilets). Ils sont placés sous la responsabilité d'un formateur agréé SRAV, et peuvent être co-animés par des enseignants, animateurs fédéraux ou parents agréés.

Ils sont en outre des outils parfaits dans le cadre de différents objectifs pédagogiques et éducatifs :

- incitation à la pratique sportive (lutte contre la sédentarité, l'obésité)
- éducation à la citoyenneté

Ils peuvent être prolongés par un ensemble d'activités complémentaires : sorties nature, randos culturelles et patrimoniales.

Enseignants et enfants peuvent ainsi trouver auprès de l'association "Grain D'Selle" un encadrement particulièrement qualifié et expérimenté en vue de l'apprentissage du vélo, de la sécurité, et la circulation en groupe.

II- Les stages multi-activités

Ils s'adressent principalement à des enfants (5 - 11 ans), et visent principalement à favoriser l'autonomie, la santé, le bien-être physique, l'insertion sociale et différentes capacités (expression orale et corporelle, confiance en soi, créativité, dispositions à travailler en équipe...)

1) Initiation au vélo

Le contenu des cinq séances reprendra les grandes lignes du programme du « Savoir rouler à Vélo » :

- maîtrise des fondamentaux (équipement, vérification du matériel, conduite)
- capacité à circuler (conduite en groupe, sécurité routière, règles de la mobilité à vélo)
- mise en situation réelle (sortie dans l'espace urbain le dernier jour)

2) Initiation au théâtre

Le programme des ateliers sera centré sur deux activités dans le domaine du spectacle vivant : l'expression verbale et l'expression visuelle. Un fort contenu pédagogique sera développé, de manière à faire d'abord de la dimension artistique apportée un outil au service de quelques objectifs forts :

- 1- travail sur la langue, la lecture, l'approche culturelle
- 2- sensibilisation à la citoyenneté, à la compréhension de l'autre, par l'échange, l'apport créatif, le travail en équipe...
- 3- souci d'un impact sur certains enfants amenés à rencontrer différentes difficultés (handicap, maîtrise de la langue, relations avec les autres).

3) Organisation et calendrier

Dans un premier temps, ce sont des créneaux pour les enfants qui seront proposés, sur une matinée, pendant une semaine de vacances.

III- Les ateliers hebdomadaires

1) Le club “Watt Elle'S” - Section vélo féminine, de 8 à 88 ans

Le principe est d'instituer un rendez-vous hebdomadaire, pour une pratique bienveillante et rassurante, que ce soit pour un jeune public en initiation ou des adultes souhaitant retrouver les compétences et les savoir-faire nécessaires à une pratique sûre et confortable.

Il est aujourd'hui courant de réserver une fraction des activités à un public féminin, qui, surtout chez les plus jeunes, est encore couramment freiné par diverses perceptions et stéréotypes, et peut se montrer réticent à entrer dans la pratique en étant confronté à des pratiquants masculins jugés à priori trop forts physiquement. On constate ainsi, chez les plus petites, un retour très positif face à une proposition de débiter la pratique “entre filles”. Cette approche “discriminante” offre l'avantage de pouvoir s'affranchir de contraintes d'âge, pour les remplacer par une prise en compte du niveau de pratique. Les mamans vivent souvent sans problème le fait de commencer une initiation à la mobilité en même temps que leur enfant.

Cependant, cette pratique spécifique ne doit être vue que comme un marche-pied, chacune devant ensuite être orientée vers une pratique en mixité, la phase d'initiation passée.

2) Le club “Rock And Roule” – Section VTT enfants, (8 à 12 ans)

Ce deuxième rendez-vous hebdomadaire vise à une approche plus sportive, sans toutefois adopter un caractère de performance ou de compétitivité, ces domaines étant du ressort des clubs fédéraux. De même, si une approche technique est prévue, elle est limitée à des compétences de base, dans le seul objectif de permettre des sorties en confort, en sécurité et en autonomie.

IV- La Vélo-Ecole adultes

1) Remise en selle : sur demande, pour tous les grands voulant se mettre ou se remettre au vélo

Un adulte souhaitant apprendre (ou réapprendre) à pédaler, ainsi qu'à circuler à vélo, doit intégrer une série de concepts et obligations incontournables :

- disposer d'un vélo adapté, en bon état et respectant les normes (attention au VAE dits “débridés”)
- connaître et utiliser les équipements personnels obligatoires (gilet de haute visibilité) ou recommandés (casque)
- acquérir ou revoir les fondamentaux du pédalage (démarrer, gérer son allure, maîtriser sa trajectoire)
- maîtriser les notions de circulation à vélo et les spécificités du code de la route appliqué aux véhicules non motorisés

2) Le club “Les Ans Durant” : activités vélo pour seniors (“vélo bien-être”)

Les bienfaits du vélo : ils sont démontrés dans de nombreuses études.

L'apport d'une activité physique régulière est nécessaire, surtout après 60 ans, cela permet de prévenir l'apparition de maladies, de vieillir en bonne santé, de limiter les effets de la sédentarité. De plus l'activité vélo se fait en extérieur et en groupe, il permet de tisser du lien social. Ainsi le vélo est non seulement un moyen d'activité physique, mais aussi de loisirs et de mobilité.

Les bénéfices de la pratique du vélo sur la santé : ils sont incontestables.

Liste non exhaustive :

- La pratique régulière du vélo permet de limiter les effets du vieillissement en préservant notamment la qualité musculaire et l'efficacité cardio-pulmonaire.

- Le surpoids est devenu un fléau majeur de nos sociétés modernes. Il est en grande partie dû à la sédentarité. Là encore la bicyclette est une arme très efficace pour son contrôle.

- L'exercice régulier favorise la régulation de nombreuses maladies chroniques telles le diabète, l'hypertension artérielle, les désordres du profil lipidique. Sans oublier l'action largement prouvée de prévention sur l'apparition de certains cancers (sein et colon) et sur la réhabilitation post-traitement.

- L'action sur le psychisme est unanimement vécue comme grandement favorable, en diminuant les tensions nerveuses et en favorisant la convivialité.

3) Les autres domaines d'intervention

Liste non exhaustive :

- Le club « Août d'Or » : balades sportives ou thématiques (nature, culture, patrimoine, intergénérationnelles), sur demande

- Point de réparation, entretien, échange, de vélos (le lieu utilisé étant également dédié au stockage des vélos mis à disposition des pratiquants)

- Atelier itinérant d'auto-réparation (par exemple : en pied d'immeubles)

- Action d'accompagnement des entreprises et de leurs salariés (“Vélo-Taff”)

- Initiations en directions de publics spécifiques (exemple : personnes en situation de handicap, allophones, dispositif “Vélos-Egaux”...)

- interventions spécifiques en collèges et lycées

Le Concepteur et Animateur Du Projet

Gilles RICHALET Né le 30/05/1967

Comédien, auteur, metteur en scène. Educateur Fédéral et Animateur Mobilité

FORMATIONS

2026 : En cours : Entraîneur Fédéral FFC (route) et CQP Animateur Mobilité à Vélo (Ivry)

2025 : Animateur SRAV – IFV (MCF Lille). Educateur Fédéral FFC (VTT)

2017 : Educateur Fédéral FFC (route et piste) – Comité régional d'Occitanie

1990-1991 : Formation de comédien à l'école Charles Dullin (Paris).

1990 : DECF (Diplôme d'études comptables et financières)

1988 : Première année d'études théâtrales. Université Paris X Nanterre

1986-1987 : ESA 3 (école de commerce). 92000 Courbevoie

1985 : Baccalauréat B. Lycée Saint-Exupéry 52100 Saint-Dizier

EXPERIENCES PROFESSIONELLES DANS LE SPECTACLE

Depuis 2023 : Fondateur, comédien, metteur en scène, responsable artistique et administratif, compagnie « Entrelacs et Bocage » 52290 Humbécourt (écriture et mise en scène de spectacles classiques, pédagogiques, animation d'une équipe artistique, ateliers théâtre)

2002 à 2023 : Concepteur, comédien et metteur en scène, compagnies Les Tréteaux de l'Armagnac 32100 Larressingle (mise en place d'un festival itinérant estival sur l'ouest du département et de résidences de création avec 5 communes) et Feuille de Scène (création et animation de 10 ateliers théâtre sur 4 communes de Gers)

1999 à 2006 : Comédien et metteur en scène, compagnie Le Théâtre au Fil de l'Eau (mise en place de résidences de création et d'une programmation culturelle à l'Ile-Saint-Denis, 93)

1998 : Directeur artistique, Imag'in Action, 75017 Paris : organisation du festival des Triomphes Russes à Paris (palais des Congrès, auditorium Saint-Germain, théâtre des Champs-Élysées, église Saint-Eustache, cinéma Le Balzac)

1992 à 1997 : Responsable et metteur en scène, le Théâtre de l'Alizé (Boulogne-Billancourt)

1990 à 1991 : Comptable, Geese Stawinoga et associés (cabinet d'expertise-comptable), 75016 Paris : responsable comptabilité et paie de 20 entreprises franco-allemandes

EXPERIENCES DANS LE CYCLISME ET LES MOBILITES DOUCES

De 1978 à 1986 puis depuis 2009 : licencié FFC (école de cyclisme puis compétition route)

2012 à 2020 : Encadrant jeunes en clubs FFC : UV Auch (32) puis Eauze Olympique (32)

2016 à 2020 : Président et référent technique du Comité Départemental FFC du Gers

Depuis 2023 : Educateur Fédéral au sein du club FFC CB 52 (Saint-Dizier) : co-responsable de l'école de cyclisme et chargé de l'entraînement des U15

Depuis 2024 : Président et référent technique du Comité Départemental FFC de la Haute-Marne. En charge du projet de création et développement de modules de « Savoir Rouler à Vélo » auprès de 10 écoles. Animation de stages de pratique du vélo auprès d'enfants.

Depuis 2025 : Créateur de l'association « Grain D'Selle 52 », projet de Vélo-Ecole

AUTRES

Langues : Anglais et allemand (parlé, écrit)

Centres d'intérêt : Littérature, cinéma, économie

Sports : Cyclisme, course à pied, triathlon, entraîneur diplômé (FFC)

Depuis 2009 : correspondant cyclisme : Dépêche du Midi, puis Journal de la Haute-Marne